

Question # 5 to solicitation number 5000037381 – Amendment # 1

Q-5 Further to Part 6, Section 1.1 of ECCC Bid Solicitation No. 5000037381, could you please confirm that DOS approval is not required prior to bidding (i.e., it is only required as of the contract award date)?

Q-5 En vertu de l'article 1.1 de la partie 6 de la demande de soumissions numéro 5000037381 d'ECCC, pourriez-vous confirmer qu'il n'est pas nécessaire d'obtenir l'approbation du DOS avant d'encherir (c.-à-d. seulement requis à l'attribution du contrat)

A-5 The Security level is required at bid closing, the reason being, that the document safeguarding could take up to one year to obtain. (I will be sending an amendment to this RFP to include the security requirement in the Mandatory Criteria as I noticed that there was no mention of a date required).

R-5 Le niveau de sécurité est requis à la clôture des soumissions, la raison étant que la sauvegarde des documents peut prendre jusqu'à un an à obtenir. (Je vais envoyer une modification à cette DDP pour inclure l'exigence de sécurité dans les critères obligatoires, car j'ai remarqué qu'il n'y avait aucune mention d'une date requise).

AMENDMENT # 1 TO RFP 5000037381

INSERT under Mandatory Technical Criteria

Mandatory Criteria	Yes	No	
At bid submission, the Contractor/Offeror must hold a valid Designated Organization Screening (DOS) with approved Document Safeguarding at the level of PROTECTED B , issued by the Canadian Industrial Security Directorate, Public Works and Government Services Canada. At bid submission, The Contractor/Offeror personnel requiring access to PROTECTED information, assets or work site(s) must EACH hold a valid RELIABILITY STATUS , granted or approved by the Canadian Industrial Security Directorate (CISD), Public Works and Government Services Canada (PWGSC).			

Inclure sous Critère Obligatoire

Critère Obligatoire	Oui	Non	
<p>Lors de la soumission, l'entrepreneur ou l'offrant doit détenir une attestation de vérification d'organisation désignée valide avec protection de document approuvée au niveau de PROTÉGÉ B délivré par la Direction de la sécurité industrielle canadienne, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.</p> <p>Lors de la soumission, Le personnel de l'entrepreneur ou de l'offrant qui doit avoir accès à de l'information, des biens ou des lieux de travail PROTÉGÉS doit détenir un STATUT DE FIABILITÉ valide, délivré ou approuvé par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).</p>			